

FFMC 26/07

De: FFMC 26/07 <contact@ffmc2607.org>
Envoyé: lundi 13 juin 2022 16:58
À: 'porquet.celine@gmail.com'; 'permanence@herveaulignac.fr';
'olivierdusoptavecvous@gmail.fr'; 'pallot.souchon.nupes@gmail.com';
'mireille.clapot@assemblee-nationale.fr'; 'chkeri2022@gmail.com';
'contact@lafranceinsoumise.fr'; 'celia.delavergne@assemblee-nationale.fr';
'contactpierrejovet@gmail.com'; 'emmanuelle.anthoine@assemblee-nationale.fr';
'contact.fiannonay@gmail.com'; 'fabrice.brun@assemblee-nationale.fr';
'contact@mariepochon.fr'
Objet: Votre positionnement concernant les 2 & 3 roues motorisés
Pièces jointes: 2022_questionnaire-pour-les-législatives.pdf
Importance: Haute

Exp : FFMC 26/07 : Antenne Drôme Ardèche de la Fédération Nationale des Motards en Colère.

Dest : Tous candidats second tour élections législatives 2022 Drôme et Ardèche

Objet : Votre positionnement concernant les 2 & 3 roues motorisés

PJ : 5 questions de la FFMC aux candidats

Mesdames, Messieurs,

Vous connaissez sans doute notre association la Fédération française des motards en colère qui œuvre depuis 1980 en direction des conducteurs de deux-roues motorisés (motocyclistes, scootéristes et cyclomotoristes), notamment en faveur d'une amélioration de la sécurité routière de ces usagers particulièrement vulnérables en cas d'accident.

Puisque vous accédez au second tour des élections législatives dans votre circonscription, nous aimerions connaître vos orientations concernant ces questions de prise en compte des deux-roues motorisés et de sécurité routière.

Nous vous proposons d'y répondre par le biais de ce questionnaire :

<https://framaforms.org/5-questions-posees-par-la-ffmc-aux-candidats-aux-elections-legislatives-1652696749>

Il comprend nos principales interrogations actuelles et pour les années à venir.

Vous pouvez aussi si vous le préférez en prendre connaissance (PJ) et nous adresser vos remarques par courrier électronique.

Nous ne manquerons pas de faire un retour détaillé de vos réponses à nos adhérents et sympathisants, via notre site Internet, nos réseaux sociaux et lors de la prochaine réunion publique vendredi 17 juin.

Ce questionnaire n'a rien d'exhaustif et nous sommes évidemment intéressés par toutes vos propositions en la matière, vous qui serez amené(e) si vous êtes élu(e), à débattre de ces questions à l'Assemblée nationale. Vous rencontrer au plus tôt serait d'ailleurs le meilleur moyen d'en discuter.

Nous tenons également à votre disposition notre « Manifeste pour une meilleure sécurité routière des deux-roues motorisés » : Ce document de 16 pages s'articule en cinq axes majeurs formulés au nom de la solidarité, du respect, de la tolérance et de la responsabilisation des individus, en vertu des valeurs défendues par la FFMC. Vous pouvez en prendre connaissance à l'adresse <http://manifeste.ffmc.fr>

Convaincus que vous y trouverez des axes de convergences avec vos propres actions, nous restons à votre disposition pour œuvrer, ensemble, à une politique de mobilité, adaptée et acceptée par tous et pour tous.

Bien cordialement,

Pour le bureau de la FFMC 26/07

Didier Chartier et Nicolas Fleury, coordinateurs, coordinateur@ffmc2607.org, 06.77.04.91.63 / 06.18.52.64.96

Alexandre Reynaud, secrétaire, secretaire@ffmc2607.org

FFMC26/07

Fédération Française des Motards en Colère de Drôme et Ardèche
142 avenue de Provence 26000 Valence

www.ffmc2607.org

Suivez-nous également sur [Facebook](#)



5 QUESTIONS POSEES PAR LA FFMC AUX CANDIDATS AUX ELECTIONS LEGISLATIVES

La Fédération Française des Motards en Colère souhaite connaître vos orientations sur la prise en compte des deux-roues motorisés dans les politiques de mobilité et de transport.

Sécurité routière, politique de mobilité, environnement, citoyenneté, ce que vous proposerez dans cette nouvelle législature, concerne tous les motards...

Question n°1

Si vous êtes élu(e) député(e), vous engagez-vous à systématiser la prise en compte du deux roues motorisés (2RM) comme moyen de transport légitime et alternatif au « tout-voiture » et à considérer leurs 3,8 millions d'usagers comme des conducteurs à part entière avec par exemple : l'intégration des 2RM dans les plans de déplacements urbains ?

Question n°2

L'écologie est l'affaire de tous mais elle ne doit pas se faire contre les citoyens. Aujourd'hui, la seule solution envisagée pour la transition écologique des véhicules thermiques est l'électrique. Pourtant il existe d'autres alternatives. Quel est votre position sur ce sujet ?

Question n°3

Les ZFE (Zones à Faibles Emissions) qui interdisent les véhicules anciens des centres villes ont commencé à être mises en place dans plusieurs grandes villes et métropoles. D'autres sont au stade de la réflexion. Cette mesure va limiter la mobilité des citoyens les moins fortunés, incapables d'investir dans un véhicule récent, et les contraindre dans leurs déplacements professionnels. Les 2RM ne sont pas envisagés comme une solution alors qu'ils permettent de fluidifier le trafic et donc d'avoir un impact positif en termes de pollution. Quel est votre position sur ce point ? Seriez-vous prêt à discuter avec la FFMC pour promouvoir le 2RM dans le cadre de la transition énergétique ?

Question n°4

Dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores émises par une minorité de 2RM, des radars de bruit dits « méduses » actuellement expérimentés permettront à terme de sanctionner le bruit excessif, à l'instar des radars de vitesse automatique qui sanctionnent aveuglément et n'empêchent pas les comportements irresponsables de certains usagers. A la FFMC nous nous méfions de ces contrôles automatisés qui ne permettent pas d'informer et de sensibiliser les usagers.

En tant que Député(e), quelle part respective accorderez-vous aux politiques de prévention et de répression,

Question n°5

La FFMC lutte depuis plus de 40 ans pour des infrastructures routières plus sûres pour les deux-roues motorisés, mais aussi, plus généralement contre la dégradation de l'état des routes. Pour rappel, la France qui était 1ère du classement des pays sur l'état des routes en 2012 pointe désormais à la 18ème place. Par ailleurs, la cour des comptes (<https://ffmc.asso.fr/rapport-de-la-cour-des-comptes-sur>) en fait également le constat dans son dernier rapport. Qu'en pensez-vous ?